



Sophie Malka et Marco Gregori
Editions Georg

Communiqué de Presse du vendredi 27 mai 2005

Le CIPRET-Genève et OxyGenève, deux associations genevoises de prévention du tabagisme, subventionnées par la Direction générale de la santé du Département de l'action sociale et de la santé (DASS), ont le privilège d'annoncer la parution du Livre « *Infiltration. Une taupe à la solde de Philip Morris* ». Le livre a été écrit par Sophie Malka, journaliste indépendante, licenciée de l'Institut des hautes études internationales (IUHEI) et Marco Gregori, journaliste, rédacteur en chef du quotidien régional Le Courrier édité à Genève.

En mars 2001, Pascal Diethelm, un ancien cadre de l'OMS, fait de surprenantes découvertes. En surfant sur le site Internet de Philip Morris, il constate qu'un professeur d'Université, Ragnar Rylander, a collaboré pendant une trentaine d'année avec la multinationale du tabac. Ses méthodes: organiser des symposiums pseudo-scientifiques et publier des études répondant aux attentes de l'industrie cigarettière. Il s'agit évidemment de minimiser la dangerosité du tabac. Or Ragnar Rylander enseigne la médecine environnementale à l'Université de Genève. Conflit d'intérêt? Sans aucun doute. Ragnar Rylander s'est bien gardé, au cours de ces trois décennies, de dévoiler l'étendue de ses liens avec Philip Morris. Pascal Diethelm informe son ami Jean-Charles Rielle, médecin responsable du Centre d'information et de prévention du tabagisme. Ensemble, ils décident de rendre publics les documents mis à jour. Ils sont convaincus d'avoir mis la main sur une fraude scientifique sans précédent à l'échelle planétaire et espèrent faire réagir l'Université. Mais ils ne se doutent pas que, si leurs révélations provoquent un véritable tremblement de terre, c'est devant les tribunaux qu'ils devront s'expliquer. Ragnar Rylander a décidé de ne pas se laisser traîner dans la boue sans réagir et revendique son honnêteté scientifique. De coups de théâtres en révélations, l'affaire Rylander durera près de trois ans. Elle plongera les protagonistes au cœur de la stratégie de dénégation de l'industrie du tabac et les confrontera à une justice pas toujours bien disposée à leur égard.

Les journalistes Sophie Malka et Marco Gregori ont rencontré les principaux acteurs de cette intrigue aux multiples facettes. Ils ont exhumé les nombreuses pièces du dossier: correspondances, études, témoignages et jugements. Sur le mode du récit, ils emmènent le lecteur dans un imbroglio juridico-scientifique dont ils dénouent les fils les uns après les autres.

Par ailleurs, cette Affaire Ragnar Rylander-Philip Morris a fait l'objet d'une publication dans la célèbre Revue britannique The Lancet, le 11 novembre 2004 : *The whole truth and nothing but the truth ? The research that Philip Morris dit not want you to see*. Pascal Diethelm, Jean-Charles Rielle, Martin McKee. Les révélations ont fait la une des journaux du monde entier.

Dans la Préface de William A. Farone, PhD, d'Anaheim, Californie, USA, on peut lire :

L'affaire Rylander fournit un excellent exemple de l'utilisation abusive de la science et des chercheurs par de puissantes organisations. Celles-ci peuvent être industrielles, gouvernementales, ou des groupes qui militent pour des causes particulières. Dans le cas précis, une très importante organisation industrielle a, pendant des décennies, systématiquement nié et minimisé les risques associés à la consommation de ses produits, dans le but de préserver ses bénéfices, au mépris de la santé publique.

J'ai travaillé pour Philip Morris de 1976 à 1984 en tant que Directeur de la recherche appliquée. Je savais alors que le professeur Rylander était un consultant payé par la compagnie, et qu'il appartenait au groupe s'occupant de la recherche sur la santé et le tabac conduite par la compagnie à INBIFO, son laboratoire secret à Cologne, en Allemagne. Cependant, j'ignorais tout de ses relations avec l'Université de Genève et je ne connaissais pas les raisons exactes de son engagement, que j'ai apprises seulement lorsque, en 1996, j'ai commencé à témoigner dans les procès intentés aux Etats-Unis contre l'industrie du tabac. En 1994, la Food and Drug Administration (FDA) m'a appelé comme consultant pour étudier la technologie des cigarettes. Cette enquête de la FDA devait déboucher sur de nombreux procès. Fréquemment appelé à témoigner, j'ai participé activement à ces procès, ce qui m'a permis d'avoir accès à beaucoup de documents confidentiels de l'industrie du tabac. Les informations fournies par ces documents m'ont révélé de nouvelles facettes des expériences que j'avais vécues en tant que Directeur de la recherche appliquée de Philip Morris.

Philip Morris était - et reste - une organisation qui a une culture du secret. Toutes sortes de contraintes y limitent très fortement ce qu'un employé est autorisé à savoir. Il n'est donc pas surprenant que la fraude puisse s'y développer sans que la plupart des employés le sachent, ni, a fortiori, que le public en ait vent. Lorsque je travaillais dans cette société, les activités relatives au tabac et à la santé étaient dirigées par le Dr Thomas S. Osden. Il avait de nombreux titres, mais l'un d'entre eux, « Directeur de la recherche biochimique et des activités extra-muros », donnait une bonne indication sur sa principale fonction. Les « activités extra-muros » avaient un objectif essentiel : préserver et propager le mythe selon lequel il n'était pas prouvé que la fumée provoquait des maladies, que la nicotine et la cigarette ne créaient pas la dépendance, et que les agents cancérigènes et les autres substances chimiques toxiques contenus dans la fumée de tabac n'étaient pas nocifs pour la santé des non-fumeurs exposés à la fumée passive.

Le Dr Osden réussit à s'adjoindre l'aide de nombreux chercheurs dans cette entreprise. Cette aide était obtenue grâce au financement de travaux de recherche, au paiement d'honoraires de consultant, à des défraiements pour déplacements, à d'autres gratifications de nature similaire, et aussi - et peut-être surtout - en flattant l'ego scientifique des chercheurs et en soutenant leurs prises de position dans les diverses conférences, publications et symposiums. Ceux dont le nom se trouvait sur la « liste des paiements » de Philip Morris pouvaient difficilement renoncer aux avantages qui accompagnaient cette manne financière. Les chercheurs, comme les politiciens, devinrent esclaves de cet argent, dont la source ne semblait pas pouvoir se tarir.

Le professeur Rylander a été l'un des personnages centraux du plan consistant à préserver le secret sur les projets de recherche conduits à INBIFO, et à les mettre hors de portée des tribunaux américains. Il avait une fonction importante dans la supervision de tests biologiques sur la nocivité des cigarettes et de la fumée de tabac, tests qui étaient considérés « top secret » et dont l'existence n'était connue que d'une poignée de personnes au sein de la filiale américaine. Les résultats de ces travaux confirmaient des connaissances que Philip Morris niait publiquement.

A la suite de la dénonciation de ces pratiques, Philip Morris, et d'autres compagnies de tabac qui utilisaient les mêmes procédés frauduleux, ont été condamnées par les tribunaux américains à payer des sommes gigantesques. La chape du secret qui recouvrait les documents internes et les résultats de ces travaux occultes a finalement été brisée et les protagonistes ont été démasqués.

Quand on m'a demandé de témoigner dans le procès de Genève, j'ai été stupéfait d'apprendre que le professeur Rylander niait le rôle qu'il avait joué au sein de Philip Morris. S'il n'avait pas intenté ce procès, il est probable que beaucoup de faits auraient continué d'être ignorés, alors qu'une masse de documents, chacun constituant une pièce à conviction en puissance, étaient disponibles publiquement aux Etats-Unis. C'est une ironie du sort bien étrange que ce livre doive son existence à une plainte déposée par le professeur Rylander. Nous lui devons peut-être notre reconnaissance pour avoir permis de révéler au public à quel point des organisations très puissantes sont prêtes à abuser de la science, dans le seul but de protéger leurs profits.

En quoi l’Affaire Rylander mérite-t-il un livre ? Selon les deux auteurs :

C’est plutôt le côté intrigant de l’Affaire Rylander qui a suscité notre intérêt. Et nous avons souvent eu l’impression de nager en plein polar !

L’intérêt du procès Rylander vient des deux problématiques qu’il a permis de mettre en lumière :

- *Manipulation de la science par l’industrie du tabac*
- *Les risques liés au financement privé de la recherche scientifique*

Vous pouvez consulter le sommaire, un bref résumé du livre, la présentation des 2 auteurs, ainsi que l’ensemble de l’Affaire Rylander, y compris les 2 rapports de l’Université de Genève et l’Article dans The Lancet du 11 novembre 2004, à l’adresse <http://www.prevention.ch/rylanderpm.htm>.

Nous vous remercions de votre attention et vous prions d’agréer nos très cordiales salutations.



Pascal Diethelm
Président d’OxyGenève



Dr Jean-Charles Rielle
Médecin responsable du CIPRET-Genève

CONTACTS :

Pascal A. Diethelm
Natel 0041 79 507 98 02
president@oxygeneve.ch

Dr Jean-Charles Rielle
Natel 0041 78 892 35 61 Fax 022 346 26 08
jcrielle@iprolink.ch www.prevention.ch
Adresse CIPRET-Genève / Rue Henri-Christiné 5 / CP 567 / CH-1211 Genève 4